

Composante : 131 UFR des Sciences, antenne du Campus 1
Type de diplôme : Master
Mention de diplôme : MABIOSA Biologie-santé
Version d'étape : BIOSM1_202 Master 1 Biologie-Santé (réservé aux étudiants de médecine et pharmacien)

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ? Régime spécial : oui / non ? Erasmus : oui / non ? Enseignement à distance : oui / non ?								Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant			SESSION 1						SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENC E UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			Contrôle continu			Contrôle terminal			Contrôle terminal					
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
SEMESTRE 7																						
SBSMS7	SBSM7A			UE à choix	4																	
SBSMS7	SBSM7A	X	SBSM7A1	EC Imagerie Préclinique et clinique	4	BIOSM1_202														100 %		
SBSMS7	SBSM7A	X	YBS7D1	EC Différenciation cellulaire et oncogenèse	4	BIOSM1_201					Oral	1	20 %		Ecrit	1h30	80 %	Ecrit	1h30	80 %	100 %	note CC acquise non rattrapable
SBSMS7	SBSM7A	X	YBS7E1	EC Immunologie	4	BIOSM1_201					Oral	1	20 %		Ecrit	1h30	80 %	Ecrit	1h30	80 %	100 %	note CC acquise non rattrapable
SBSMS7	SBSM7A	X	YBS7E2	EC Physiologie et physiopathologie cardiovasculaires	4	BIOSM1_201					Ecrit	1	20 %		Ecrit	1h30	80 %	Ecrit	1h30	80 %	100 %	note CC acquise non rattrapable
SEMESTRE 8																						
SBSMS8	SBSM8A			UE à choix	4																	
SBSMS8	SBSM8A	X	SBSM8A1	EC Anatomie morphologie, morphogenèse	4	BIOSM1_202														100 %		
SBSMS8	SBSM8A	X	YBST8F3	EC Physiopathologie de la reproduction	4	BIOSM1_201					Ecrit	1	20 %		Ecrit	1h30	80 %	Ecrit	1h30	80 %	100 %	note CC acquise non rattrapable
SBSMS8	SBSM8A	X	YBS8F2	EC Génétique humaine	4	BIOSM1_201														100 %		
SBSMS8	SBSM8A	X	YBS8G1	EC Introduction à la cancérologie : de la physiopathologie à la prise en charge	4	BIOSM1_201					Oral	1	30 %		Ecrit	1h30	70 %	Ecrit	1h30	70 %	100 %	note CC acquise non rattrapable
SBSMS8	SBSM8A	X	YBS8G2	EC Physiologie gravitationnelle et orientation spatiale	4	BIOSM1_201					Assiduité		10 %		Ecrit	1h30	90 %	Ecrit	1h30	90 %	100 %	note CC acquise non rattrapable
SBSMS8	SBSM8D			UE Stage	6																	
SBSMS8	SBSM8D	O	YBS8D1	EC Stage	6	BIOSM1_201					Ecrit / Oral	2	100 %								pas de note reportée, validation ou non validation du stage	
UE SURNUMERAIRE																						
YBSTM1EE																						
UE Engagement Etudiant																						

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

Règles de compensation Master 1 :

UE non compensables

Règles de prise en compte des absences aux épreuves :

1) contrôle continu

Une épreuve de substitution sera organisée.

Contrôle continu : en cas d'absence justifiée à une épreuve de CC, cette dernière sera rattrapée par une épreuve orale ou écrite.

Les étudiants avec absence non justifiée à un examen auront une note égale à zéro.

2) contrôle terminal

Les étudiants absents à la 1ère session du contrôle terminal bénéficieront de la session 2 s'ils n'ont pas validé leur semestre ou année.

Les épreuves écrites de 2nde session pourront être remplacées par des épreuves orales si les enseignants le souhaitent

Règles concernant le stage :

En cas de validation du stage, l'étudiant pourra solliciter la délivrance d'une attestation de réussite au master 1 si il a validé deux UE en plus de l'UE stage.

En cas de non réalisation du stage ou de sa non validation, l'étudiant pourra alors solliciter uniquement une attestation de réussite pour la ou les UE qu'il a validée(s)

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
- Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (**session unique**) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU